



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA
COMTÉ DE KAMOURASKA
PROVINCE DE QUÉBEC**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi **13 DÉCEMBRE 2022 À 21 HEURES, À LA SALLE MUNICIPALE**, située au 531 rue de l'Église Sud. Les points suivants seront traités :

***Adoption des prévisions budgétaires 2023
de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska et
du rapport triennal d'immobilisation pour les années 2023-2024-2025.***

**DONNÉ À SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA CE 5^E JOUR DE DÉCEMBRE
2022.**

Cédric Lauzon,
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION
- ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 -

Je, soussigné, Cédric Lauzon, de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 5^e jour de décembre 2022 entre 9 h et 12h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5^e jour de décembre 2022.



Signature